

Des organisations de défense des droits humains demandent à la Commission interaméricaine de protéger les survivants du massacre de La Saline en Haïti

Mardi 13 août 2019 (New York, USA et Port-au-Prince, Haïti) Le Bureau des Avocats Internationaux (BAI), un cabinet d'avocats des droits de l'homme en Haïti, en collaboration avec son organisation partenaire basée aux États-Unis, *l'Institute for Justice and Democracy in Haiti* (IJDH), annonce une pétition à la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) pour une intervention d'urgence de l'Etat Haïtien visant à protéger les survivants du massacre de novembre 2018 perpétré au quartier de La Saline à Port-au-Prince, Haïti. Cette pétition est une demande de « mesures de précaution » en vertu des protocoles de la CIDH pour sauvegarder et protéger les droits humains dans les pays membres de l'Organisation des États américains.

Les rapports de [la mission des Nations Unies en Haïti](#) (MINUJUSTH) et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et celui du [Réseau National de Défense des Droits Humains](#) en Haïti (RNDDH) confirment que des gangs armés en complicité avec des Autorités gouvernementales ont massivement assassiné des habitants de La Saline, y compris des femmes et des petits enfants, lors d'un massacre de plusieurs heures; Les rapports du RNDDH confirment au moins [soixante et onze décès](#). BAI et IJDH ont demandé à la CIDH d'adopter des mesures obligeant le gouvernement haïtien de commencer à fournir une aide humanitaire urgente aux survivants déplacés par le massacre, à renforcer la présence policière afin d'améliorer la sécurité à La Saline et dans les quartiers environnants où les survivants se réfugient, et à remédier aux retards qui ont entravé l'accès des victimes à la justice. La demande à la CIDH de prendre des mesures pour protéger les survivants du massacre a été déposée le 9 août 2019.

« Avant son assassinat, c'est mon fils qui me supportait économiquement. De plus, j'ai tout perdu le jour du massacre : mes meubles, mon commerce, mes ustensiles de cuisine. Maintenant, je ne fais que quémander et le plus souvent c'est avec humiliation pour trouver un pain pour donner à mes enfants » a expliqué l'un des pétitionnaires, qui vit dans un marché en plein air sans assistance depuis qu'elle a fui le massacre.

Les enquêtes du [RNDDH](#) et des [journalistes internationaux](#) suggèrent en outre que le massacre a été mené avec la complicité d'acteurs du gouvernement haïtien, en représailles contre l'implication du quartier dans le mouvement national anti-corruption. Au cours de l'année écoulée, un mouvement populaire croissant a mobilisé des manifestations exigeant la poursuite judiciaire contre plusieurs hauts responsables de l'administration Moïse-Céant y compris Jovenel Moïse, dans la dilapidation du fonds Petro-caribe, suite à des rapports du Sénat d'Haïti (2016, [2017](#)) décrivant le détournement d'environ 1,7 milliard de dollars US de fonds publics destinés à l'investissement dans les infrastructures et les services sociaux essentiels. Un rapport de la Direction centrale de la police judiciaire d'Haïti [implique directement](#) deux hauts responsables gouvernementaux dans le massacre, le directeur général du ministère de l'Intérieur, Fednel Monchéry, et le représentant direct du président Moïse dans la région de Port-au-Prince (département de l'ouest), Joseph Pierre Richard Duplan. En dépit du rapport de la police judiciaire qui a recommandé leur arrestation, aucun n'a été arrêté ni suspendu de son poste.

« Pendant neuf mois, le président Moïse n'a pas condamné publiquement le massacre et son administration n'a pas fourni d'assistance aux victimes, ni empêché la poursuite des actes de violence à La Saline, ni tenu à l'écart les fonctionnaires de son propre Administration suspectés d'être les instigateurs du massacre », a déclaré Mario Joseph, avocat responsable du BAI, qui représente également les survivants du massacre devant les tribunaux haïtiens. « Il y a de [fortes preuves](#) d'implication de l'État et le fait que le gouvernement ne réagisse pas témoigne son mépris des droits humains de la population de La Saline. Le gouvernement haïtien enfreint clairement les obligations juridiques découlant de la Convention américaine relative aux droits de l'homme de 1969 et les obligations des acteurs étatiques de l'hémisphère à défendre les droits essentiels de leurs citoyens. Nous appelons la Commission interaméricaine à agir en toute urgence pour protéger les survivants contre de nouveaux dommages ».

Une copie complète de la demande de mesures conservatoires peut être trouvée ici :

<http://ow.ly/F3zg50vvoV1>

Contacts médias :

Mario Joseph, Avocat principale,
Bureau des Avocats Internationaux,
T: +509 3701 9879 | E: mario@ijdh.org,
(Kreyol, Français, Anglais)

Sienna Merope-Synge, Avocat
Institute for Justice & Democracy in Haiti
T: +1 917 864 6901 | E: sienna@ijdh.org,
(Anglais, Français, Kreyol)

Renee Metulus, Coordonnatrice des communications,
Institute for Justice & Democracy in Haiti
T: + 1 (617) 652-0876 | E: media@ijdh.org,
(Anglais, Kreyol, Français)

##